

# LE TEMPS

aménagement du territoire mardi 22 janvier 2013

## A Vernamiège avant la grande spoliation



Par Yelmarc Roulet

### Reportage à Vernamiège en Valais avant le vote du 3 mars sur la loi sur l'aménagement du territoire Le Valais combat la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire (LAT) au nom de ses multiples propriétaires. Reportage sur le zonage au val d'Hérens

Il nous a indiqué la marque de sa voiture, une Mercedes, et son numéro de plaque pour faciliter le rendez-vous, place de la Gare à Sion. Nous monterons ensemble dans le val d'Hérens, pour parler des propriétaires valaisans que la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire, la LAT, met en ébullition.

En ville, Bernard Bruttin est directeur de Credit Suisse pour le Valais francophone, président de la Chambre de commerce, administrateur de ceci et de cela. Mais c'est en haut, au village, que ce membre du PDC fait de la politique depuis trente-deux ans. Il préside la nouvelle commune fusionnée de Mont-Noble, qui réunit depuis 2011 son village de Nax à ses voisins de Vernamiège et de Mase. A Vernamiège, justement, une importante «zone touristique» vient d'être équipée aux frais de la commune et des propriétaires. Alors même que la voie des résidences secondaires est barrée (il y en a déjà 57%) et que les zones à bâtir surdimensionnées sont menacées. Tout ça pour rien?

«Mon père était ouvrier d'usine, raconte le président dans les lacets qui montent vers le «Balcon du ciel», mais nous avons trois résidences: la maison au village, le mayen et la guérite de vigne à Saint-Léonard. Nous faisons de la transhumance.» Bernard Bruttin a fait sa belle carrière en plaine, comme presque tout le monde, mais le sol dans les vallées reste au cœur des intérêts dans un canton qui compte deux tiers de propriétaires. Cela justifie même que le canton, seul parmi tous, refuse massivement la nouvelle loi.

«Nous, un mauvais exemple?» C'est en tout cas ce que pensent les Verts valaisans, seul parti à soutenir la LAT, qui ont pointé du doigt la planification de Vernamiège comme particulièrement gourmande en terrains à bâtir.

L'association Altitude 1400, qui jette un regard critique sur le développement des vallées valaisannes, a épinglé Vernamiège dans une exposition intitulée Valais mythique – Valais mité.

«Au contraire, nous sommes de bons élèves qui seraient punis», assure Bernard Bruttin. A 1300 mètres d'altitude, la vue plonge sur l'autre versant du val d'Hérens et sur Vez, qui étend à n'en plus finir les tentacules de ses constructions périurbaines. Question mitage, on pourrait aussi dénoncer Nendaz ou Savièse, «mais il est plus facile de s'attaquer à notre petite commune». Sous la neige de janvier, Vernamiège ressemble encore, c'est vrai, au village valaisan de toujours.

Carte en main, Bernard Bruttin et Pierre-Alain Pannatier, conseiller communal en charge de l'aménagement, justifient la démarche. Cette zone de 244000 m<sup>2</sup>, constructible depuis les années 70, a d'abord subi un remembrement. Le nombre de parcelles privées a été réduit de 450 à 148. Tout a été complètement équipé: eau, électricité, fibre optique. On a construit 2400 mètres de routes nouvelles, qu'il ne reste plus qu'à goudronner.

Dans la foulée, la commune a augmenté son patrimoine. Elle possède désormais 41000m<sup>2</sup> dont elle espérait bien faire une affaire. Investissement total pour la collectivité: près de 3,5 millions. Les propriétaires privés vont recevoir ces jours dans leur boîte aux lettres le bulletin de versement pour leur participation (30 francs/m<sup>2</sup>) aux frais d'équipement. Sans être sûrs qu'ils pourront jamais construire.

A quel point ces projets risquent-ils d'être anéantis par la votation fédérale? Le président ne le sait pas davantage que quiconque. Il ne semble pas non plus y avoir de raison particulière de croire que «ses» terrains déjà équipés devraient céder en priorité aux nouvelles injonctions. Mais la commune sait que ses besoins ont été très largement comptés.

André Jacquod, propriétaire à Vernamiège et ancien président du village aujourd'hui fusionné, nous rejoint. Enseignant secondaire à la retraite, il se dit choqué par la spoliation qui menace. Alors qu'il possédait déjà 1000 m<sup>2</sup> de terrain, il a acheté deux autres parcelles. Le récent équipement lui permettra de transmettre le moment venu à ses trois enfants des biens d'une valeur égale.

«Il se peut que le village ait mis à l'époque trop de terrains en zone constructible, dit-il. Mais je ne vois pas en quoi quelques villas en plus enlaidiraient le paysage.» L'habitat dispersé présente des inconvénients, c'est certain, mais on ne va tout de même pas construire des villes à la montagne! De toute façon, «le paysage ne doit pas passer avant l'intérêt de l'homme».

On se réchauffe au café Alcide Pannatier, on fait le point. Il reste dans la zone touristique remodelée une centaine de propriétaires. Le terrain que certains ont acheté à l'époque à 35 francs le mètre carré vaut aujourd'hui 120 à 150 francs en zone équipée. Déclassé, il ne vaudrait plus rien, «aucun agriculteur ne voudrait dépenser 1,50 franc pour le moindre mètre carré.» Mais rien bien sûr n'est encore dézonné. On prédit le tsunami le 3 mars, mais l'on veut se battre. On n'aimerait pas être parmi les autorités qui devront procéder au déclassement: «Localement, il n'y aura plus de volontaire pour briguer la fonction, c'est sûr.»

Bernard Bruttin l'avait bien dit à ses Mont-Noblois et Mont-Nobloises: s'il reprenait les rênes de la commune, après quelques années de pause, ce n'était pas pour gérer la stagnation. La nouvelle entité compte 920 habitants. On en vise rapidement 1000. Il faut des lits marchands pour rentabiliser les millions investis dans les remontées mécaniques de cette petite station familiale. Le président énumère tout ce que Mont-Noble possède: école primaire, tennis, swing golf, forum culturel. Il ne manque que le «centre commercial alpin» qu'on bâtira cette année. 150 permis de construire ont été déposés en 2012, cinq fois plus que d'habitude. Mais il s'est tout de même trouvé 162 électeurs, sur 740, pour avoir voté l'initiative Weber. Des Confédérés, à n'en pas douter.